

DROITS ET LIBERTES

Recensement : ne pas interroger les origines !

De janvier à fin mars, le recensement de la population se déroule dans 8000 communes.

Le Snes-fsu dénonce la présence, parmi les questions, d'une interrogation sur le pays de naissance des parents né-es à l'étranger.

Il refuse que chacune et chacun soit défini-e par le lieu de naissance de ses parents, sous prétexte de mieux « connaître les mouvements migratoires ». Comme si les enfants de personnes migrantes étaient elles et eux aussi des migrant-es... Cette question renforce donc les préjugés de celles et ceux qui ne voient l'autre que par son origine géographique, génération après génération.

Cette question ne changera rien aux manques des politiques concrètes contre les discriminations car rien n'est annoncé en ce sens ni pour l'emploi, le logement ou l'accès aux loisirs par exemple. En lien avec la campagne initiée notamment par la LDH, il appelle à ne pas répondre à cette question, qui est d'ailleurs facultative.

Logement

Le SNES FSU proteste contre le nouveau projet de loi sur le logement (loi Choc), qui ne règle en rien la crise gravissime que connaît ce secteur et propose des mesures très régressives contre les locataires. La loi SRU, entre autres, est vidée de son contenu : suppression ou allègement des sanctions contre les villes ne respectant pas le quota de logement sociaux, par exemple. Les maires auront un droit de veto dans les commissions d'attribution de HLM, etc. Le SNES FSU appelle à la mobilisation contre un projet qui doit passer à l'Assemblée nationale et ne répond pas aux difficultés extrêmes qui concernent une large part de la population.

Le problème scandaleux du mal logement se pose aussi dans nos établissements : certains personnels mais également des élèves dorment dans des hôtels précaires, des voitures ou parfois à la rue. C'est même parfois l'occasion de renvoyer de France des élèves sans papier, sous prétexte de leur éviter la rue.

Le SNES FSU invite les collègues à investir et soutenir les associations et collectifs qui luttent contre de telles situations.

Lutter contre les LGBTIphobies systémiques

Le SNES-FSU dénonce la perquisition de la librairie Violette and Co, librairie indépendante, queer et féministe, visant à saisir un livre de coloriage pro-palestinien. Cette librairie avait déjà été la cible de dégradations et de campagnes de harcèlement émanant de l'extrême droite, sans réaction judiciaire.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, un élève a violemment agressé un camarade qui l'avait simplement complimenté. Ces violences LGBTIphobes entre élèves, malheureusement trop fréquentes, ne peuvent être réduites à de simples faits interindividuels. Elles témoignent de la persistance de LGBTIphobies au sein de l'Education Nationale. C'est pourquoi le SNES demande, au-delà des situations individuelles, que cette LGBTIphobie soit combattue à tous les échelons.

Le SNES-FSU dénonce ces actes de répression et d'invisibilisation, formes de violences systémiques contre lesquelles il est urgent de lutter. Le Snes-Fsu exige que de réels plans de lutte contre les Igbitphobies soient mis en œuvre et qu'une réponse efficace soit faite de la part de l'Institution contre les agissements Igbtiphobes.

Face à ces constats, nous réaffirmons l'urgence de mener une enquête nationale sur la nature systémique des LGBTIphobies au sein de l'Éducation nationale. Une telle démarche est

indispensable pour identifier les mécanismes à l'œuvre, et porter une lutte cohérente et combative pour l'égalité réelle et contre toutes les discriminations.

Loi « Fin de vie » au Sénat

Début janvier, le Sénat a enfin examiné les textes relatifs à la fin de vie adoptée par l'Assemblée au printemps dernier. Sans surprise, la commission des Affaires sociales a ainsi profondément modifié le dispositif voté par les députés. Les sénateurs limitent la portée de ce texte en rejetant « le droit à l'aide à mourir », lui préférant le principe d'une « assistance médicale à mourir » beaucoup plus encadrée, et réservée aux patients dont le « pronostic vital » est engagé à « court terme », à savoir « de quelques heures à quelques jours ». La formulation diffère nettement de celle retenue par les députés, qui comptaient ouvrir le dispositif aux patients atteints d'une « affection grave et incurable », non seulement en « phase terminale » mais aussi « en phase avancée », un périmètre beaucoup plus large. De très nombreux cultes (catholiques, protestants, musulmans, juifs et bouddhistes) pratiquent un lobbying intense sur ce sujet.

De fait, compte tenu de la complexité et de la durée de la procédure envisagée, le recours à une telle aide serait impossible.

On peut malheureusement s'inquiéter du vote d'un potentiel texte de loi tronqué de sa substance par le conservatisme d'un Sénat de droite, ravivant une fois encore des hostilités sociétales sur le sujet. Le Snes-fsu demande aux parlementaires de rétablir le texte tel qu'il a été voté par l'Assemblée, la loi constituant ainsi un premier pas significatif.

Le tout-répressif dans l'impasse

Au 1er décembre, plus de 86 000 personnes étaient incarcérées en France, nombre jamais atteint jusqu'à présent, avec un taux d'occupation des prisons de 138 %. Ces conditions de détention indignes participent de la récidive. Ces chiffres sont un démenti aux discours sur le prétendu « laxisme » de la Justice, qui sont d'autant moins crédibles qu'ils n'ont pas la même virulence lorsque le coupable est un politicien de droite ou d'extrême-droite.

Malgré l'échec de la logique du tout-répressif, le gouvernement s'enferme dans cette voie. Ainsi, face à son incapacité à lutter contre les réseaux mafieux qui prospèrent par le trafic de drogue, il a annoncé le doublement de l'amende forfaitaire frappant les consommateurs. Ciblant essentiellement des populations précaires, voire marginalisées, ces amendes ne sont le plus souvent jamais payées. Leur mise en place n'a d'ailleurs eu aucun effet sur la lutte contre les trafics, qui n'ont fait qu'augmenter. C'est en traitant les personnes ciblées par ce dispositif pour ce qu'elles sont, des victimes des trafics et des personnes ayant besoin de soin, et non des coupables, qu'on pourra réellement commencer à lutter contre la criminalité liée aux drogues. Lutter contre les trafiquants, c'est aussi légaliser et organiser la vente de cannabis.

Le décès d'El Hacen Diarra dans les locaux du commissariat du 20e arrondissement de Paris, au vu des éléments publics fondés sur divers témoignages, mettent en lumière une nouvelle fois les comportements racistes de certains policiers. Le sentiment d'impunité lorsqu'il s'agit de réprimer, blesser, mutiler voire tuer n'est pas uniquement le fait de dérives isolées, mais met en question l'institution policière elle-même.

Palestine

A Gaza, les attaques meurtrières contre les Palestiniens se poursuivent, tandis qu'elles se sont multipliées en Cisjordanie. Les populations subissent une situation de dénuement, de famine, de déni du droit à l'aide humanitaire, alors que les infrastructures, notamment sanitaires, ont été presque intégralement détruites.

Le Snes-fsu rappelle que ses mandats sur le droit du peuple Palestinien à disposer d'un Etat souverain, économiquement viable, démocratique et reconnu restent valides.

Dans la logique du refus du processus génocidaire et de la reconnaissance de l'Etat de Palestine, la France ne peut en aucun cas s'inscrire dans le « plan de paix » d'inspiration impérialiste et colonialiste élaboré par Donald Trump, ni participer à aucune des instances mises en place dans ce cadre.

Elle doit au contraire agir pour la suspension de l'accord EU-Israël, afin de peser pour le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés.

Le dispositif Pause (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil), coordonné par le Collège de France, vient d'être suspendu alors que la situation de la population de Gaza est toujours dans un état critique. Pour le SNES-FSU, tous les dispositifs de solidarité et d'aide humanitaire avec le peuple de Gaza sont pleinement d'actualité.

Le Snes-fsu s'inquiète par ailleurs de la proposition de loi déposée par la députée Caroline Yadan visant à assimiler l'antisionisme ou la critique de la politique du gouvernement israélien à l'antisémitisme. Ce n'est certainement pas par une assignation identitaire imposée aux juifs, assimilant identité culturelle et positionnement politique, qu'on luttera contre l'antisémitisme.

Nouvelle Calédonie – Kanaky

Les perspectives de sortie de crise en Nouvelle Calédonie – Kanaky semblent bouchées. La scission du FLNKS a affaibli le camp indépendantiste, tandis que le gouvernement et les anti-indépendantistes n'ont pour objectif que le dégel du corps électoral, sur fond de considérations géopolitiques dans l'Indo-Pacifique.

Le Snes-Fsu rappelle son engagement pour la décolonisation du territoire. Celle-ci ne se résume pas à une question institutionnelle, mais repose aussi sur des politiques de développement des services publics et d'égalité qui mettent fin à l'exploitation des travailleurs kanak et aux discriminations dont ils sont les victimes, qui se traduisent notamment par l'accès à l'éducation et à la formation ainsi qu'aux emplois qualifiés.

Pour : 61

Contre 0

Abstention 3

Refus de vote 1